CONSEIL MUNICIPAL
CE 7 mai 2019

PROCÈS-VERBAL d'une séance régulière du conseil municipal de la Ville de Duparquet tenue à la salle du conseil de la Ville de Duparquet, le 7 mai 2019 à 19h30.

Présents :	M. Gilbert Rivard	Maire
	M. Sylvain Audet	Conseiller no.2
	M. Jacques Ricard	Conseiller no.5
	Mme Solange Gamache	Conseillère no.6
Absents :	VACANT	Conseiller no.1
	Mme Claudette Macameau	Conseillère no.3
	Mme Wandalina Therrien	Conseillère no.4

Monsieur le maire Gilbert Rivard préside la séance tandis que madame Chantal Poirier agit comme secrétaire.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le quorum étant satisfait, monsieur le maire déclare l'ouverture de la séance à 19h30.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR :

Rés.67-2019 Sur proposition de la conseillère Mme Solange Gamache, secondé par le conseiller M. Sylvain Audet, il est unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour présenté ci-après :

ORDRE DU JOUR
SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
Salle du conseil – Hôtel de ville de Duparquet
Mardi le 7 mai 2019 à 19 h 00

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

3.1 Séance régulière du 2 avril 2019

4. CORRESPONDANCE

4.1 Semaine de la municipalité -2e semaine de septembre 2019
4.2 Ministère de l'infrastructure et des collectivités - fonds de la taxe sur l'essence
4.3 Revenu Québec - Avis de cotisation - Loi sur les impôts
4.4 Modification du portail GMR pour la transmission des données

4.5 Invitation pour formation ‘’Communications en situation d’urgence’’ - 5 juin 2019
4.6 Programme d’aide pour la protection accrue eau potable (PPASEP)
4.7 Programme d’aménagement durable des forêts 2018-2021 (MRCAO)
4.8 Programme Forêts, Faune et Parc (ponceaux)
4.9 Coalition d’aide à la diversité sexuelle
4.10 Correspondance du MAMH - Stratégie eau potable

5. FINANCES

5.1 Approbation de la liste des comptes du mois mai 2019 : ($)

6. AFFAIRES COURANTES

6.1 Soumission Endress + Hauser pour débitmètre
6.2 Soumission pour la mesure des boues
6.3 Soumission pour chlorure de calcium liquide (Abat de poussière)
6.4 Relier test génératrice à la centrale
6.5 Recommandation plan incendie 2017
6.6 Information générale sur notre centrale d’alarme (absence de détecteur)
6.7 Soumission gouttières
6.8 Soumission air climatisé dans la salle du conseil
6.9 Réparation du godet de l’excavatrice (lip du baquet)
6.10 Réparation freins du chargeur (loader)
6.11 Suivi petite station de pompage
6.12 Transport adapté- droit d’autorisation
6.13 Annulation de frais de dérogation
6.14 Révision de vente chemin Gamache
6.15 Achat de praticables (stage)
6.16 Contrat de travail de l’agente communautaire
6.17 Présentation de candidature pour le CCU
6.18 Mandat M. Jacques St-Arnault (TECH)

7. RÈGLEMENTS

7.1 Code d’éthique des élus
7.2 SPCA

8. LOISIRS

8.1 Projet étudiant 2019
8.2 Ménage printemps Centre communautaire

9. Urbanisme

9.1 Demande dérogation
9.2 Nettoyage des égouts pluviales & sanitaires
9.3 Ponceau rue Gamache
9.4 Problématique 56 rue principale et 62 rue principale
9.5 Rencontre Service Sécurité Incendie
9.6 Permis S.E.G
9.7 Programme d’infrastructure Municipale Amie des Ainés (PRIMADA)

10. PAROLE AU PUBLIC

11. SUIVI

12. LEVÉE DE LA SÉANCE

13. Huis clos

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

Rés.68-2019 **3.1 SÉANCE RÉGULIÈRE DU 7 MAI 2019**

Les conseillers et conseillères ayant reçu copie du procès-verbal en ont dispensé la lecture et, sur proposition du conseiller M. Jacques Ricard, secondé par le conseiller M. Sylvain Audet, il est unanimement résolu d'adopter le procès-verbal de la séance régulière du 7 mai 2019.

4. CORRESPONDANCE

4.1 SEMAINE DE LA MUNICIPALITÉ – 2E SEMAINE DE SEPTEMBRE

Information reçue du MAMH pour nous aviser que la semaine de la municipalité a été changée et se déroulera du 8 au 14 septembre 2019. On garde le souper de mai avec le Club d'âge d'or local et nous songerons à des activités que nous pourrions faire pour septembre prochain. Un bénévole sera honoré lors du souper du club - budget de 100$ attribué pour l'achat d'un cadeau.

4.2 MINISTÈRE DE L'INFRASTRUCTURE ET DES COLLECTIVITÉS - FONDS DE LA TAXE SUR L'ESSENCE

Correspondance nous informant de fonds disponibles pour 4 volets clés : le transport en commun, les infrastructures vertes, les infrastructures communautaires, culturelles et récréatives; les infrastructures des collectivités rurales et nordiques.
Songerons à travailler sur des projets que nous pourrions présenter.

4.3 REVENU QUÉBEC- AVIS DE COTISATION (loi sur les impôts)

Daté du 10 avril 2019, l'avis de cotisation sur la loi sur les impôts nous démontre que le solde de la Ville de Duparquet est à zéro

4.4 MODIFICATION DU PORTAIL GMR POUR LA TRANSMISSION DES DONNÉES

Aucune résolution n'est requise, nous aurons juste à présenter le règlement 15-2008 de la MRCAO qui déclare la compétence de la MRCAO dans le domaine de la gestion des matières résiduelles

4.5 INVITATION POUR FORMATION ''COMMUNICATIONS EN SITUATION D'URGENCE'' - 5 JUIN 2019

Mme Chantal Poirier et M. Gilbert Rivard assisteront à cette formation le 5 juin 2019 à Rouyn-Noranda donnée par Urgence Québec en collaboration avec la Direction régionale de la sécurité civile et de la sécurité incendie de l'A-T et du Nord-du-Québec.

4.6 PROGRAMME D'AIDE POUR LA PROTECTION ACCRUE EAU POTABLE (PPASEP)

Correspondance pour nous informer d'un programme de financement à l'intention des municipalités tenues de réaliser un rapport d'analyse de vulnérabilité. Nous prendrons des informations pour voir si des projets pourraient être déposés

4.7 PROGRAMME D'AMÉNAGEMENT DURABLE DES FORÊTS 2018-2021 (MRCAO)

Document d'information pour nous informer d'un programme de financement pour l'aménagement durable des forêts 2018-2021. Au point 5.3, on y présente des critères d'admissibilité pour l'amélioration et la réfection de chemins. Nous allons travailler afin de voir quels projets pourraient être déposés.

4.8 PROGRAMME FORÊTS, FAUNE ET PARC

Document d'information, d'un programme de financement pour la restauration des traverses de cours d'eau.

4.9 COALITION D'AIDE À LA DIVERSITÉ SEXUELLE

PROJET INTERNATIONAL DE LUTTE DONTRE L'HOMOPHOBIE ET LA TRANSPHOBIE

Proclamation par la ville de Duparquet du 17 mai 2019,

comme la *Journée internationale de la lutte contre l'homophobie et la transphobie*

Motion présentée au conseil municipal de la ville de Duparquet

Par la conseillère Madame Solange Gamache

Le mardi 7 mai 2019

ATTENDU que la *Charte des droits et libertés de la personne* reconnaît qu'aucune discrimination ne peut être exercée sur la base de l'orientation sexuelle, l'identité et l'expression de genre;

ATTENDU que le Québec est une société ouverte à tous et à toutes, y compris aux communautés LGBT;

ATTENDU que malgré les efforts faits, l'homophobie est présente dans la société;

ATTENDU qu'il existe un large consensus contre la discrimination et plus particulièrement contre l'homophobie;

ATTENDU que le 17 mai est la *Journée internationale de lutte contre l'homophobie et la transphobie*;

ATTENDU qu'il y a lieu d'appuyer les efforts de la Fondation Émergence dans la tenue de cette journée;

Il est résolu de proclamer le 17 mai 2017

« JOURNÉE INTERNATIONALE DE LUTTE CONTRE L'HOMOPHOBIE ET LA TRANSPHOBIE ».

4.10 CORRESPONDANCE DU MAMH -Stratégie eau potable

Correspondance dévoilant la Stratégie québécoise d'économie d'eau potable 2019-2025. Une stratégie qui vise trois objectifs : la réduction de 20% de la quantité d'eau distribué par personne par rapport à l'année 2015. L'atteinte d'un niveau de fuites modéré dans les conduites d'eau potable; et assurer la pérennité des services d'eau potable. L'intégralité du document se retrouve sur le site : www.mamh.gouv.qc.ca

5 FINANCES

Rés.69-2019

5.1 APPROBATION DE LA LISTE DES COMPTES DU MOIS D'AVRIL 2019 :

Proposé par le conseiller M. Sylvain Audet, secondé par la conseillère Mme Solange Gamache et unanimement résolu que les comptes ci-dessous soient acceptés et payés pour le mois de mai 2019
Le montant des comptes à payer : 36 649.70$ $.
Le montant des salaires avril : 16 052,20$
Les prélèvements autorisés : 36 630.02$

6. AFFAIRES COURANTES

Rés.70-2019

6.1 **SOUMISSION ENDRESS + HAUSER POUR DÉBITMÈTRE**

ATTENDU QUE la ville a dû procéder au calibrage et tests sur le débitmètre par Endress + Hauser (résolution 1121-2018) et que suite à cette visite, il a été mentionné qu'il fallait changer le débitmètre.

En conséquence, il est proposé par la conseillère Mme Solange Gamache, secondé par le conseiller M. Jacques Ricard et adopté unanimement d'accepter la proposition de Endress + Hauser Canada pour le changement du débitmètre au montant de 2 874.38$ avant les taxes et l'installation.

Rés.71-2019

6.2 SOUMISSION POUR LA MESURE DES BOUES

ATTENDU QUE la Ville a reçu deux (2) soumissionnaires pour la mesure des boues, Écho Tech et Servitech Trudel Inc. ;

En conséquence, il est proposé par le conseiller M. Sylvain Audet, secondé par le conseiller M. Jacques Ricard et adopté unanimement de sélectionner Écho-Tech pour l'année 2019. Le choix s'est fait en fonction de la qualité du service. Cette entreprise fait beaucoup de municipalité et nous assure d'avoir le rapport un mois après l'exécution des travaux. (2110$, plus taxes et 15 % rabais)

Rés. 72-2019

6.3 SOUMISSION CHLORURE DE CALCIUM LIQUIDE (ABAT POUSSIERE)

Attendu que la Ville a procédé à un appel d'offres sur invitation de deux (2) fournisseurs pour de l'abat poussière, le transport et l'épandage du chlorure de calcium et a reçu 2 propositions de prix ;

En conséquence, il est proposé par la conseillère Mme Solange Gamache, secondé par le conseiller M. Sylvain Audet et adopté unanimement d'approuver l'achat chez le fournisseur RM Entreprises de 46 000 litres de chlorure de calcium liquide 35% à 0,397$ / litre pour un total avant taxes de 18 262$; il s'avère avoir un écart de 52$ avec MB Baril. Les conseillers désirent avoir un comparatif pour leurs choix de 2020, car RM Entreprise leur avait semblé en épandre davantage et plus large en 2018, ce qui fut apprécié.

6.4 RELIER TEST GÉNÉRATRICE À LA CENTRALE.

Demander soumission pour connaitre les coûts que représentent de relier les tests hebdomadaires de la génératrice à la centrale d'alarme

6.5 RECOMMANDATION PLAN INCENDIE 2017

On autorise la direction à prendre les dispositions nécessaires pour la conformité des recommandations du préventionniste M. François Lacasse

6.6 INFORMATION GÉNÉRALE SUR NOTRE CENTRALE D'ALARME (ABSENCE DE DÉTECTEUR).

On mandate la direction de demander des soumissions pour l'installation de détecteurs de fumée pour l'Hôtel de ville, le centre communautaire, la bibliothèque et que ceux-ci soient reliés à la centrale d'alarme

6.7 SOUMISSION GOUTTIÈRES

On mandate la direction de demander des soumissions pour des gouttières à l'Hôtel de Ville et à la Bibliothèque

6.8 SOUMISSION AIR CLIMATISÉ DANS LA SALLE DU CONSEIL

On mandate la direction de demander des soumissions pour l'achat d'un air climatisé pour la salle du conseil

Rés.73-2019

6.9 RÉPARATION DU GODET DE L'EXCAVATRICE (LIP DU BAQUET)

ATTENDU QUE la Ville a reçu trois (3) soumissionnaires pour la réparation du godet de l'excavatrice

SMG Soudure :	2062.96$ plus taxes
Normex :	2110.00$ plus taxes
Michel Bisson :	2800.00$ plus taxes

En conséquence, il est proposé par le conseiller M. Jacques Ricard, secondé par la conseillère Mme Solange Gamache et adopté unanimement de sélectionner SMG Soudure. Il s'agit de la soumission au meilleur coût.

Rés.74-2019

6.10 RÉPARATION DES FREINS DU CHARGEUR (Loader)

ATTENDU QUE la Ville a reçu quatre (4) soumissionnaires pour la réparation des freins du chargeur

SMG Soudure :	12 168.33$
Abi-Quip :	10 344.62$
Equipement SMS :	13 974.67$
Michel Bisson :	12 898.45$

En conséquence, il est proposé par le conseiller M. Sylvain Audet, secondé par le conseiller M. Jacques Ricard et adopté unanimement de sélectionner Abi-Quip. Il s'agit de la soumission au meilleur coût.

6.11 SUIVI PETITE STATION DE POMPAGE

La station est à changer, on mandate la direction de demander des soumissionnaires et voir s'il pourrait y avoir un programme de subvention.

Rés.75-2019 **6.12 TRANSPORT ADAPTÉ, DROIT D'AUTORISATION**

Attendu que la Ville de Duparquet désire renouveler son adhésion à la Corporation du transport public adapté en Abitibi-Ouest ;

En conséquence, il est proposé par la conseillère Mme Solange Gamache, secondé par le conseiller M. Sylvain Audet et adopté unanimement de renouveler l'adhésion et de verser les trois (3) versements de 1489.67$ pour un total de 4 469$ pour l'année.

Rés.76-2019 **6.13 ANNULATION DE FRAIS DE DÉROGATION**

Attendu que la Ville de Duparquet respecte le règlement 07-2008. Ce règlement modifié par l'article 4.4.6.3, le client, immatricule 2474712090, a payé pour des frais de dérogation qui selon le règlement modifié n'était plus applicable.

En conséquence, il est proposé par le conseiller M. Sylvain Audet, secondé par la conseillère Mme Solange Gamache et adopté unanimement d'autoriser le remboursement au client l'immatricule 2474712090 pour un montant de 273.42$

6.14 RÉVISION DE VENTE, CHEMIN GAMACHE

Ce point est reporté au prochain conseil

.

Rés.77-2019 **6.15 ACHAT DE PRATICABLES (STAGE)**

Attendu que la ville de Duparquet bénéficie d'une opportunité d'achat de praticables usagés (9 praticables de 4 X 8) avec un escalier pour un coût de 3000$ plus taxes De cette somme, 1 600$ provient de la Subvention Canada en Fête. Donc l'investissement réel de la ville serait de 1600$ incluant les taxes.

Attendu que la ville a dans son budget une somme de 3000$ disponible dans le poste loisirs et culture et que c'est dans ce poste que le montant sera appliqué

En conséquence, il est proposé par la conseillère Mme Solange Gamache, secondé par le conseiller M. Jacques Ricard et adopté unanimement d'autoriser le déboursé pour l'achat des praticables.

6.16 CONTRAT DE TRAVAIL DE L'AGENTE COMMUNAUTAIRE

Le programme Vision travail pour lequel Mme Thérèse Langlois a été engagé a pris fin le 27 avril 2019. Lors de la séance préparatoire Budget-2019 qui avait eu lieu en novembre 2018, il avait été budgété d'offrir un poste de 18 heures/semaine et Mme Thérèse Langlois a accepté ce poste effectif à partir du 13 mai 2019.

6.17 PRÉSENTATION CANDIDATURE POUR LE CCU

Madame Diane Létourneau, nouvelle arrivante dans la ville de Duparquet a manifesté son intérêt pour siéger sur le Comité Consultatif d'Urbanisme (CCU). Les conseiller acceptent sa candidature.

RES.78-2019 **6.18 MANDAT M. JACQUES ST-ARNAUD (TECQ)**

Attendu que la ville de Duparquet a besoin d'une personne d'expertise-conseil et d'assistance technique pour des demandes de subvention MAMH, telle la TECQ et autres subventions

Attendu que la ville de Duparquet pourrait également bénéficier de son expertise pour la négociation des fonds et des emprunts

En conséquence, il est proposé par le conseiller M. Sylvain Audet, secondé par le conseiller M. Jacques Ricard et adopté unanimement, d'accepter l'offre de services professionnels de Monsieur Jacques St-Arnaud de SNC-LAVALIN STAVIBEL INC au montant de 4 813,50$. Ce mandat sera réalisé selon le décret 1235-87 du Conseil du trésor.

7. RÈGLEMENTS

7.1 CODE D'ÉTHIQUE DES ÉLUS

Avis de motion pour l'adoption du code d'éthique des élus et la présentation donnée par le conseiller M. Jacques Ricard

Rés. 79-2019 **7.2 RÈGLEMENT SUR LES ANIMAUX**

Attendu qu'un avis de motion a été donné pour l'adoption d'un nouveau règlement portant sur ''Les règlements sur les animaux'', lors de la séance du conseil le 2 avril 2019 par la conseillère Mme Solange Gamache

Attendu que ce projet de règlement portant sur ''Règlements sur les animaux'' NO. 02-2019 a été transmis à chacun des membres du conseil pour sa lecture et revue à la séance du travail du 25 avril 2019 à la salle du conseil au 86, rue Principale.

Attendu que le ''Règlement sur les animaux'' NO. 02-2019, abrogera l'ancien règlement 99-02 concernant les animaux ainsi que ses amendements.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Mme Solange Gamache, secondé par la conseiller M. Jacques Ricard et unanimement résolu d'adopter le nouveau règlement 02-2019 et de diffuser sur le site de la ville de Duparquet et de le rendre disponible au bureau municipal de la Ville de Duparquet, 86 rue Principale aux heures ordinaires d'ouverture.

8. LOISIRS

8.3 PROJET ÉTUDIANT 2019

La ville de Duparquet a été acceptée pour un étudiant de 6 semaines, 180 heures pour un montant de 1 125$, ce qui veut dire que la subvention paie une proportion du salaire soit 6.25$ de l'heure.

8.4 MÉNAGE PRINTEMPS CENTRE COMMUNAUTAIRE

Nous avons l'autorisation de procéder à un ménage au Centre communautaire et il est suggéré de faire un inventaire des équipements de la cuisine

9. URBANISME

Rés.80-2019 **9.1 DEMANDE DÉROGATION 838 CHEMIN DU CAMPING**

Attendu que cette demande de dérogation mineure concerne la construction d'un bâtiment secondaire Hangar à bateau qui ne rencontre pas le règlement de zonage.

Attendu que dans la zone 502, la marge de recul latéral est de 2 mètres. Le propriétaire désire construire en marge avant en respect de la marge de recul de 5 mètres et latéral de 2 mètres.

Considérant que le terrain a une superficie de 2121.4 mètres carrés, que l'arrière du terrain fait face au lac avec un talus de plusieurs mètres, que les installations septiques sont en cour avant latérale, la construction en marge latérale ou arrière de la maison soit impossible, l'accès à la cour arrière impossible vue la pente, la seule place possible soit en marge avant;

Considérant que la dérogation ne porterait pas atteinte au voisinage ni à l'environnement;

Considérant que le tout sera construit en respectant les autres règlements autre que la marge latérale;

Considérant que le Comité consultatif en urbaniste recommande l'acceptation de la demande;

Considérant qu'un avis public a été publié;

Considérant qu'il n'y a eu aucune contestation;

En conséquence, il est proposé par la conseillère Mme Solange Gamache, secondé par le conseiller M. Sylvain Audet et résolu unanimement d'accepter la dérogation mineure avec la modification suivante : que le bâtiment soit construit en marge avant à 2 mètres entre le sailli et la ligne latéral et le respect de la marge avant de 5 mètres ceci respectant la réglementation urbanisme

9.2 NETTOYAGE DES ÉGOUTS PLUVIALES & SANITAIRES

La direction est mandatée de demander des soumissions pour le nettoyage des égouts pluviales et sanitaires

9.3 PONCEAU RUE GAMACHE

Vérification pour un programme de subvention pour sa réparation

9.4 PROBLÉMATIQUE 56 RUE PRINCIPALE ET 62 RUE PRINCIPALE

Vérification s'il y a un pluvial entre lui et l'Église et demander à passer une caméra

9.5 Rencontre Service de sécurité incendie

Les membres du conseil déclinent l'invitation du samedi 11 mai et proposent de les rencontrer jeudi 30 mai à 19h ou mardi 4 juin au prochain conseil de ville.

9.6 Permis S.E.G

Autorisation acceptée par les conseillers pour faire une demande au ministère Faune et parcs d'un permis S.E.G pour le trappage de castors sur notre territoire en lien avec la sécurité pour les citoyens. (coût: 331.28$)

Rés. 81-2019 **9.7 Programme d'Infrastructure Municipale Amie des Aînés**

Attendu qu'une modification a été apportée au projet « **Accessibilité et réfection des allées de quilles** »

Attendu qu'un comparatif a été fait sur deux appels d'offres

Attendu que la municipalité a pris connaissance du guide du programme PRIMADA et qu'elle s'engage à respecter toutes les modalités qui s'appliquent à elle

Attendu que la municipalité s'engage, si elle obtient une aide financière pour son projet, à payer sa part des coûts admissibles et des coûts d'exploitation continue de l'infrastructure visée.

Attendu que la municipalité confirme qu'elle assumera tous les coûts non admissibles au programme associés à son projet si elle obtient une aide financière pour celui-ci, y compris tout dépassement des coûts.

En conséquence il est proposé par le conseiller Sylvain Audet, secondé par la conseillère Solange Gamache, que Mme Thérèse Langlois dépose la demande d'aide financière au **PRIMADA**

9.8 Crue des eaux

Information aux membres, que certains de nos citoyens vivent la crue des eaux, chemin Mercier, chemin Wettring et qu'une visite des lieux a été faite en ce 7 mai avec une représentante, Madame Danielle Guimond, du ministère de la santé publique, suivi d'une rencontre avec le comité des mesures d'urgence et des conseillers disponibles pour la mise en place de mesures aidantes pour les inondés.

9 PAROLE AU PUBLIC

Remerciement et félicitations au maire et membres du conseil pour l'installation de lampadaires au Rang 7

Questionnement à savoir quand l'asphaltage est-il prévu sur le chemin du Boisé

10 LEVÉE DE LA SÉANCE

Rés.82-2019 Tous les sujets ayant été abordés, sur proposition du conseiller M. Sylvain Audet, secondé par le conseiller M. Jacques Ricard, il est unanimement résolu que la séance soit levée. Il est 21h15.

Huis clos